

CONTE DU PREMIER MAI LE MUGUET

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

— Evidemment, cette dame est divorcée... et vous la prenez pour une jeune fille... c'est vrai qu'elle n'est pas mal du tout et ne paraît pas ses vingt-trois ans !

Du coup, tout le charme de la jolie brune semblait s'évanouir... Pierre Farino restait assis... C'est la face de choses... il lui fallait dire adieu à un rêve stupide, irréalisable... Du reste il n'aimait pas encore l'objet de son admiration... et puis, une nouvelle vision... celle-là, effrayante déjà... première et troublante le cœur du jeune homme... Cette jeune fille qui riait de toutes ses dents, à ses côtés, n'était vraiment pas mal... comment ne l'avait-il jamais remarquée ?

— Et la conversation prit une tournure plus tendre... Pendant ce temps, quelqu'un frappait à la porte de Colette... C'était Octave Bedu... à sa famille, vingt-sept ans, veuf depuis deux ans, qui trouvait sans doute la vie solitaire bien monotone... venait par ce beau dimanche de printemps, lui offrir quelques brins de muguet et son cœur par la même occasion.

— Fatigué de frapper sans obtenir de réponse et pour cause, Octave Bedu allait redescendre l'escalier, quand soudain la porte de Mme Boisgrain s'ouvrit... tandis que la jeune femme vêtue d'un costume peigné... venait dans l'entrebâillement de la porte en disant : — Que désirez-vous, monsieur, si c'est pour Mlle Colette, elle est absente... à l'instant j'étais mon bébé et j'ai vu sortir du café des Hironnelles accompagnée d'un jeune homme... Si c'est une commission dont je puisse me charger ?

— Vous êtes trop aimable, Mademoiselle, répondit Octave Bedu... je venais lui offrir du muguet... voulez-vous avoir l'obligeance de lui remettre ce bouquet de ma part ?... (puis se ravissant) : Et puis, du reste, à quoi bon !... Je venais d'est vrai lui offrir ces modestes fleurs mais je n'avais pas alors le plaisir de vous connaître... maintenant que nous avons fait connaissance, permettez-moi donc de vous les offrir !

— Bien volontiers, répondit la jeune femme fort aimable... très sympathique et ne refuse jamais du porte-bonheur ! Et Mme Boisgrain trouvant probablement que la conversation avait assez duré, salua Octave Bedu et lui ferma sa porte au nez. Quelque temps plus tard, on célébrait le mariage de Colette avec Pierre Farino... La petite modeste n'ayant jamais soupçonné l'erreur qui s'était produite le jour du Premier Mai, pas plus du reste que sa voisine, avait invité cette dernière au dîner... pendant le repas, la divorcée dit à la nouvelle épouse : — Vous savez je me marie aussi, prochainement, avec un nommé Octave Bedu !

— Octave Bedu ? mais je le connais ! c'est un de mes bons amis !

— Précisément !... et vous savez, c'est drôle, nous nous sommes connus le Premier Mai... c'est au muguet qu'il devint mon bonheur !

— Tiens, c'est tout à fait comme moi, répondit la petite madame Farino, c'est le muguet qui !

Mais, à ce moment précis, le garçon d'honneur lui coupa la parole en criant : — Je porte un toast pour le bonheur des nouveaux époux !

Et tout le monde triqua.

LES CHEMINOTS DU MIDI CONTRE LES DÉCRETS-LOIS

Au cours de la séance de clôture du congrès de l'Union des Syndicats Confédérés des Cheminots du Midi, l'assemblée a voté une résolution protestant contre les décrets-lois qui diminuent les salaires et compromettent le personnel des chemins de fer, déclarant que la réorganisation des chemins de fer, qui conditionne l'avenir de la corporation des cheminots, ne peut être retenue que dans le cadre de la nationalisation de tous les moyens de transport et de leur coordination sur la base du programme établi par la C.G.T.

La résolution fait confiance à celle-ci pour tout ce qui concerne les revendications de la corporation et pour la défense des libertés et de la paix métacées.

UN VOYAGE DE M. BARTHOU EN ROUMANIE

La date du voyage de M. Louis Barthou doit être reportée en Roumanie... Il n'est pas encore définitivement arrêté, toutefois, le point probable que ce voyage aura lieu en septembre.

LE COMLOT CONTRE LE ROI DE ROUMANIE

La Cour de révision de justice militaire de Bucarest a condamné à mort deux officiers de la légation française, le lieutenant-colonel Prépeur, le capitaine de réserve de l'armée de terre, et deux autres officiers de la légation française, le capitaine de réserve de l'armée de terre, et deux autres officiers de la légation française.

LES SURPRISES DE PARIS

Il paraissait tellement convaincu que la princesse avait des yeux... dans la plus d'argent soudainement tombée dans leur rousset, que le jeune homme, sceptique au début, finissait par le croire. Tout à coup, M. Birch lui posa la main sur l'épaule et dit : — Non cher, il est inutile de dire, tu n'as que le temps de nous souhaiiter bonne nuit et de monter au dortoir. Minuit moins dix ! Que les minutes passent donc vite en aimable et bruyante compagnie ! Victor se leva, adressa un salut collectif et cordial aux camarades et s'en fut se coucher comme un enfant sage. Le capitaine de réserve avait fait les vœux généraux qu'il avait vu l'empêchement de trouver tout de suite le sommeil. Il respicait sa journée, revêt Sébastien, le pugilat, le gérant de la taverne, les boulevardiers animés, le Luxembourg en-

DES TITRES DE L'EMPRUNT BELGE EN DOLLARS ONT ETÉ FALSIFIÉS

Les faussaires ont été arrêtés l'un, près de Paris, les deux autres à Bruxelles.

(DE NOTRE CORRESPONDANT BRUXELLES) Au début du mois d'avril, un titre de 1.000 dollars de l'emprunt belge était présenté au bureau de change de Bruxelles. Il portait l'estampille garantissant le paiement du coupon en valeur or. L'estampille était fautive.

Le département des finances ouvrit une enquête. Il découvrit trois autres faux faussement estampillés. Le Parquet fut averti. Le titre négocié chez l'agent de change avait été vendu par un nommé Lambert, domicilié rue de Rivoli, à Paris. Les recherches effectuées à Paris et à Luxembourg ont permis de mettre en réalité Louis Lambert domicilié à Bruxelles. C'était un Belge qui avait quitté Bruxelles parce qu'il était recherché pour purger une peine de prison du chef de faux. Lambert a été appréhendé à Bruxelles par la sûreté française. Il a reconnu avoir vendu à deux agents de change de Bruxelles des obligations faussement estampillées. Il a refusé toutefois de faire connaître l'origine de ces valeurs.

L'enquête établit que l'initiateur de cette affaire était un nommé Desail, délégué d'agent de change à Bruxelles. Il a été arrêté et lundi après-midi, la police française a arrêté un deuxième individu nommé Delaunoy qui a fabriqué les deux faux cachets. Il a avoué avoir jeté un des cachets dans le canal.

L'enquête a fait retrouver dix titres falsifiés à Luxembourg. Desail a été arrêté à New-York. On en a retrouvé 10 jusqu'à présent.

UN PROFESSEUR ANGLAIS A ETÉ PRIS POUR TROTZKY

M. Augustin Levanin, le voyageur que le personnel de l'Hôtel de Saint-Malo ou il est descendu avait pris pour Trotsky, a été interrogé par la police à son retour à Saint-Malo d'une promenade au Mont-Saint-Michel. M. Levanin a produit un passeport parfaitement en règle, contrôlé par son lieutenant, Georges Nelson, dit « Baby Face ».

M. Levanin est un professeur anglais ayant séjourné une quinzaine d'années aux Etats-Unis, où il professait dans diverses universités, s'intéressant particulièrement à la biologie. Il a déjà parcouru de nombreux pays pour compléter sa documentation.

Il n'a de commun avec Trotsky que sa parfaite connaissance de plusieurs langues, dont le russe, et une ressemblance physique frappante, ce qui explique l'erreur qui a été faite.

LA CHASSE AUX BANDITS EN AMÉRIQUE

Dans le faubourg de Bellwood, à Chicago, après un échange de rafales de mitrailleur, une automobile de la police a réussi à arrêter dans sa course, à un tournant, une automobile dans laquelle se trouvaient quatre bandits dont, croit-on, le fameux Kidnapper, son lieutenant, Georges Nelson, dit « Baby Face ».

Mais les bandits, sautant de leur voiture, ont réussi à désarmer les policiers, puis, se précipitant au nord, ont disparu.

LES GROS LOTS DE LA LOTERIE DE LA PRESSE DOIVENT TROTTER TOUT LE MONDE

N'HESITEZ PAS A OUVRIR VOTRE CHANCE PRIX DU BILLET : UN FRANC S'adresser au bureau du journal ou à nos dépositaires et vendeurs de billets.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mardi 1er mai 1934. — Soleil : lever, 4 h. 34 ; coucher, 19 h. 3 ; Lune : lever, 22 h. 21 ; coucher, 5 h. 5. — Météo. — Paris : nuageux et Philippe. — Metz : nuageux et Philippe. — METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 30 avril 1934, à 18 h. : Hauteur barométrique au niveau de la mer, 760,6 ; à 9 h. : 760,7 ; Thermomètre : Fronte : 17,4 ; Humidité : 10,4 ; Maxima : 18,0 ; Minima : 10,0 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 9 h. : Nant ; Direction du vent : Nord-Est ; Force : Assez faible ; Direction du vent : Nord-Est ; Force : Assez faible ; Etat du ciel : Peu nuageux ; Temps probable pour aujourd'hui : Doux ; quelques pluies.

LES AFFAIRES STAVISKY

G. BONNAURE demeure en détention

LES AFFAIRES STAVISKY

G. BONNAURE demeure en détention

Il en est de même de Tribout et de Cerf

Devant la 13e chambre correctionnelle, siégeant en chambre de conseil, a comparu, hier après-midi, le député Gaston Bonnaure. L'inculpé est à l'arrêt depuis tard à l'audience, par suite d'une erreur, on avait présumé de la faire venir de la prison de Fresnes, où il se trouve actuellement.

Conduit au Palais de Justice en taxi, il a comparu devant le président Lévy. Après quelques mots de son avocat, M. Jacques Saillard, et une courte observation du substitut Mallet, le Tribunal a confirmé le mandat de comparution pour une nouvelle période d'un mois.

Un peu plus tôt, le Tribunal avait également prolongé d'un mois la détention d'Eugène Cerf et d'André Tribout, tous deux membres du Comité de l'Action Socialiste également dans l'affaire Stavisky.

L'AFFAIRE PRINCE

Peut-être sera-t-on amené à une nouvelle piste

A la suite de l'audition du témoin de dimanche, M. Rabut en a envoyé une commission rogatoire à M. Lapeyre, pour entendre tous les témoins qui ont été cités dans cette déposition. Questionné, le juge d'instruction a répondu que si tous les documents produits par le témoin sont exacts, on pourrait, peut-être, être amené à une piste nouvelle. En tous cas, on peut admettre que quelqu'un avait intérêt à faire disparaître le conseiller.

Mais selon le juge, cette piste ne saurait toutefois conduire au suicide, ni même à l'hypothèse d'un crime de mœurs-chanteurs.

— Considérez-vous ces documents comme ayant une réelle importance ? demande-t-on à M. Rabut.

— Peut-être, a répondu le juge, ces documents ont-ils quelque importance, mais je ne saurais l'affirmer en l'état actuel des choses. Une chose est certaine, si les gens dont il est question dans les lettres avaient eu barre sur le conseiller Prince, ils n'auraient pas eu besoin d'un stratagème pour le faire venir à Dijon.

Des vérifications sont en cours au sujet des documents précités.

L'ENQUÊTE SUR LES TROUBLES DU 6 FÉVRIER

MM. Paul Faure et Doriot entendus par la Commission

La Commission du 6 Février a entendu hier M. Paul Faure, secrétaire général du Parti Socialiste, et M. Doriot, député du 12 Février, en riposte aux événements tragiques.

M. Doriot, maire de Saint-Denis, parle de la manifestation communale du 6 Février et de l'intervention de M. Bonafant-Sibour pour tenter de l'éviter.

Le témoin fournit de longues explications sur les manifestations qui se déroulèrent aux environs de la gare de la rue de Nord. Il déclare que la police tira sur les manifestants désarmés. Le témoin s'élève contre la brutalité inouïe de la police, il fournit l'état des pertes subies par les manifestants, les blessés ont été en immense majorité du côté ouvrier où il y a eu quatre morts.

UN BAMBIN EUT UNE MAIN MUTILÉE PAR UN TRAIN PRÈS DE MONS

Les époux Gallier, ménage ouvrier, habitant l'extrémité du village de Mons, près de Mons, venaient hier après-midi leur petit garçon, âgé de 3 ans, Willy, rentrer chez eux, le visage et les vêtements barbouillés de sang. L'enfant criait en tenant de sa main gauche le moignon de sa main droite tranchée.

Après lui avoir prodigué quelques soins on s'enquit de l'affreux blessure, car les 4 doigts de l'enfant avaient disparu. On apprit que, laissé un moment sans surveillance, le bambin était allé dans le fossé de la ligne du chemin de fer de Mons à Quévrain, près du passage à niveau non gardé. Surpris par un train, il s'était couché et avait posé sa petite main sur le rail. Le train l'a écrasé, et, en passant, lui avait sectionné les 4 doigts que l'on retrouva affreusement broyés, tombés dans l'entrevoie.

LA RÉOUVERTURE DE LA CATHÉDRALE D'ARRAS

LE MARÉCHAL PÉTAÏN, MINISTRE DE LA GUERRE, REMETTRA LES CLÉS, DIMANCHE 13 MAI

Le Maréchal PÉTAÏN, Ministre de la Guerre, enfant d'Arras, ex-généralissime des armées alliées, représentera le Président de la République à la cérémonie de réouverture de la Cathédrale d'Arras, reconstruite par l'Administration des Beaux-Arts.

M. le Maréchal Pétain remettra les clés de l'édifice historique à Mgr Lécuyer, Evêque d'Arras, le dimanche 13 mai, à 16 h. 30, sur les « Grands Passés ».

Le Maréchal Pétain, ministre de la Guerre, enfant d'Arras, ex-généralissime des armées alliées, représentera le Président de la République à la cérémonie de réouverture de la Cathédrale d'Arras, reconstruite par l'Administration des Beaux-Arts.

M. le Maréchal Pétain remettra les clés de l'édifice historique à Mgr Lécuyer, Evêque d'Arras, le dimanche 13 mai, à 16 h. 30, sur les « Grands Passés ».

LES INCIDENTS TRAGIQUES D'HÉNIN-LIÉTARD

De nouvelles inculpations sont probables

M. Masson, juge d'instruction du Parquet de Valenciennes, a encore entendu hier dans le courant de l'après-midi différents témoins dans l'affaire des incidents tragiques qui se sont déroulés à Henin-Liétard.

Le magistrat a, notamment, entendu les gendarmes qui assurèrent ce jour-là le service d'ordre.

L'instruction de l'affaire, qui pourrait peut-être ouvrir quelques nouvelles inculpations, sera probablement terminée d'ici quelques jours. Le dossier sera alors envoyé à Douai où la Chambre des mises en accusation devra statuer sur le cas du Canepet du roi, Eugène Frisch.

L'ODIEUX CRIME DE SALLAUMINES

L'assassin Gala a subi son dernier interrogatoire

M. Masson, juge d'instruction du Parquet de Béthune, fit amener hier en son cabinet le nommé Louis Gala, le meurtrier de la petite Panina Onik, de Sallaumines, pour lui faire subir le dernier interrogatoire.

Gala, interrogé de 9 h. à 13 h. 30, sans désemparer, a maintenu son système de dénégations et accusé même M. Onik, le père de la victime.

L'assassin continua à nier toute participation sur ses démentis au crime d'inculpation au crime, même vis-à-vis l'ivresse, alors que les faits matériels relevés à sa charge l'accablent lourdement.

Il ne voulait pas admettre le sang coulé sur ses vêtements au moment où la terre qui recouvrait le bas de son pantalon, alors que cette dernière est absolument identique à celle de l'endroit où fut découvert le cadavre de la victime.

Certaines questions du juge, Gala a observé un parfait mutisme.

Le magistrat instructeur l'a inculpé d'inculpation de l'ivresse au crime d'inculpation au crime, même vis-à-vis l'ivresse, alors que les faits matériels relevés à sa charge l'accablent lourdement.

Il ne voulait pas admettre le sang coulé sur ses vêtements au moment où la terre qui recouvrait le bas de son pantalon, alors que cette dernière est absolument identique à celle de l'endroit où fut découvert le cadavre de la victime.

UN ORIGINAIRE DE BILLY-MONTIGNY VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT A PIERREFITTE

Lundi, vers deux heures du matin, René, âgé de 25 ans, originaire de Billy-Montigny, employé de la ville de Pierrefitte, demeurant dans cette localité, 112, avenue Elysée-Reclus, a été grièvement blessé par un camion de la ville de Pierrefitte, alors qu'il amarrait un drapeau rouge avec étoile à trois points, avec cette inscription : « Votez rouge ». Il est tombé et s'est fracturé l'avant-bras gauche. Il a été hospitalisé à l'hôpital de Saint-Denis.

UNE VISITE OFFICIELLE DES ÉCOLES NORMALES DE DOUAI

M. Armand GUILLOU, préfet du Nord, a accompagné hier la visite des établissements départementaux qu'il doit continuer avec M. Daniel-Vincent, président du Conseil Général.

Conformément au désir exprimé par l'assemblée départementale au cours de sa dernière session, le président du Conseil Général, et le préfet ont tenu à procéder, tout d'abord, sur place, à l'étude de différents problèmes qui concernent l'organisation matérielle des services et l'entretien des bâtiments des deux écoles Normales de Douai.

Accompagné par MM. Hayes, sénateur du Nord, et M. Daniel-Vincent, président du Conseil Général, le préfet a visité l'école départementale d'agriculture de Wagnonville. Ils ont félicité le directeur pour la bonne tenue de l'établissement et de l'exploitation.

LE MOUVEMENT DE GRÈVE DE SAINT-LAURENT-BLANCY EST TERMINÉ

Nous avons annoncé qu'une centaine d'ouvriers de la Société de précision et de mécanique de Saint-Laurent-Blancy s'étaient mis en grève à la suite d'un avis de la direction annonçant une diminution de salaires de 14 %.

La direction ayant décidé de maintenir le statu quo, les grévistes ont repris le travail mercredi.

Nous avons annoncé qu'une centaine d'ouvriers de la Société de précision et de mécanique de Saint-Laurent-Blancy s'étaient mis en grève à la suite d'un avis de la direction annonçant une diminution de salaires de 14 %.

La direction ayant décidé de maintenir le statu quo, les grévistes ont repris le travail mercredi.

Nous avons annoncé qu'une centaine d'ouvriers de la Société de précision et de mécanique de Saint-Laurent-Blancy s'étaient mis en grève à la suite d'un avis de la direction annonçant une diminution de salaires de 14 %.

La direction ayant décidé de maintenir le statu quo, les grévistes ont repris le travail mercredi.

DES GRANDS CONCOURS D'ANIMAUX REPRODUCTEURS ONT EU LIEU HIER A HAZEBROUCK

L'intérêt des concours d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine en la race flamande qui a toujours obtenu les encouragements de la Société d'Agriculture de l'Office départemental agricole, du Conseil général du Nord et de la Ville d'Hazebrouck, a été hier renforcé par l'ouverture d'un concours départemental agricole de la race porcine, avec inscriptions au livre généalogique de la race porcine flamande, le « Pig-Book flamand », dont nous avons eu maintes occasions de marquer les espoirs qu'on pouvait fonder sur une sélection dans la nécessité s'est plus que confirmée. Il ne suffit pas de présenter quelques beaux sujets, voire des sujets exception-

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

Le Palmarès

PREMIERE CATEGORIE. — 1er prix, 300 fr. et médaille d'argent offerte par le ministre de l'Agriculture, M. Georges Bouquet, de Morbecque ; 2e prix, 250 fr. et médaille d'argent offerte

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

président du Comité agricole de Cassel ; César HERREMANS, président de la Société de Bailleul ; Desmareaux, etc. Les membres du jury eurent fort à faire pour départager les meilleurs. Dans le compartiment des verrats il fut procédé à quatre inscriptions au Pig-Book.

LA DIPHTÉRIE A TOURCOING

Les cours ont été suspendus dans les classes du Petit Lycée

La diphtérie a refait son apparition à Tourcoing. On se souvient que, l'an dernier, on dut isoler des élèves au collège de filles de la rue des Ursulines à la suite de cas de croup. Le même fait vint se reproduire au Lycée cette fois, et l'émission de l'école fut suspendue. L'émotion fut d'autant plus grande que la maladie affecta 1/10 de l'effectif normal du Petit-Lycée. Toutefois, les familles auraient tort de s'alarmer outre mesure.

Le docteur Rosset, médecin de l'hospice, qui n'avait pas eu à intervenir dans un cas pareil depuis une dizaine d'années, s'est aperçu qu'une douzaine d'enfants étaient atteints d'angine de caractère nettement diphtérique, mais anodine pour le moment.

Il s'agit de jeunes enfants des classes de huitième, neuvième, dixième et onzième, représentant un effectif total de 150 élèves. Aucun de ces élèves ne court de danger. Toutefois, en accord avec le directeur de l'école, le proviseur a décidé, par mesure de prudence, de suspendre les cours entre le 30 avril et le 7 mai, afin de permettre une désinfection complète des locaux scolaires.

Les bâtiments étant complètement isolés du reste du lycée, aucune contagion n'est à redouter.

UNE MISSION HYDROGRAPHIQUE ARRIVÉE A BOULOGNE-SUR-MER

La Marine militaire vient d'envoyer à Boulogne-sur-Mer une mission chargée d'études et de recherches hydrographiques aux abords du port et plus particulièrement à l'entrée de La Manche.

Les membres de cette mission appartenant au service hydrographique de la Marine sont arrivés à bord d'une petite escadre de quatre vapeurs : « l'Ulysse », d'une longueur de 50 mètres ; le « Crabe » d'une longueur de 35 mètres ; le « Gabry » et le « Reville » longs chacun de 27 mètres. Ces unités serviront au transport des appareils en cours de leurs études et recherches. On prévoit que le séjour de la mission à Boulogne sera d'environ six mois.

Les accidents de la route

Un lourd camion-auto d'une maison de Roncq se jeta sur un arbre à Doullens

Un lourd camion-automobile de transport de la maison Leloucq, de Roncq (Nord), montait la côte dite d'Arras à la sortie de Doullens. Soudain, le véhicule, par suite de la rupture d'une roue mécanique, ne put à effectuer une dangereuse marche arrière, malgré les efforts du conducteur.

Finement, ce dernier n'eut d'autre ressource, pour éviter un plus grave accident, que de diriger l'arrière du camion sur l'un des gros arbres du bord de la route où il put s'arrêter.

Il ne résulte, fort heureusement de ce choc, que des dégâts purement matériels.

50 fr. M. Georges Bouquet, de Morbecque.

QUATRIEME CATEGORIE. — Génisses de 4 à 6 dents de remplissage, piéces ou la sorte de Doullens, le véhicule, par suite de la rupture d'une roue mécanique, ne put à effectuer une dangereuse marche arrière, malgré les efforts du conducteur.

Finement, ce dernier n'eut d'autre ressource, pour éviter un plus grave accident, que de diriger l'arrière du camion sur l'un des gros arbres du bord de la route où il put s'arrêter.

Il ne résulte, fort heureusement de ce choc, que des dégâts purement matériels.

50 fr. M. Georges Bouquet, de Morbecque.

QUATRIEME CATEGORIE. — Génisses de 4 à 6 dents de remplissage, piéces ou la sorte de Doullens, le véhicule, par suite de la rupture d'une roue mécanique, ne put à effectuer une dangereuse marche arrière, malgré les efforts du conducteur.

Finement, ce dernier n'eut d'autre ressource, pour éviter un plus grave accident, que de diriger l'arrière du camion sur l'un des gros arbres du bord de la route où il put s'arrêter.

Il ne résulte, fort heureusement de ce choc, que des dégâts purement matériels.

50 fr. M. Georges Bouquet, de Morbecque.

QUATRIEME CATEGORIE. — Génisses de 4 à 6 dents de remplissage, piéces ou la sorte de Doullens, le véhicule, par suite de la rupture d'une roue mécanique, ne put à effectuer une dangereuse marche arrière, malgré les efforts du conducteur.

Finement, ce dernier n'eut d'autre ressource, pour éviter un plus grave accident, que de diriger l'arrière du camion sur l'un des gros arbres du bord de la route où il put s'arrêter.

Il ne résulte, fort heureusement de ce choc, que des dégâts purement matériels.

50 fr. M. Georges Bouquet, de Morbecque.

LA DIPHTÉRIE A TOURCOING

Les cours ont été suspendus dans les classes du Petit Lycée

La diphtérie a refait son apparition à Tourcoing. On se souvient que, l'an dernier, on dut isoler des élèves au collège de filles de la rue des Ursulines à la suite de cas de croup. Le même fait vint se reproduire au Lycée cette fois, et